



Bonjour à toutes et tous,

Le Varognot
N°2-2026

Dernier bulletin, non pas de cette année, mais dernier bulletin de l'équipe en place et ce n'est pas sans une certaine émotion que nous le rédigeons !

Nous tenions à vous remercier pour le respect que vous avez eu pour notre investissement au service de la commune. Vos nombreux témoignages nous ont fait plaisir et sans revenir sur l'ensemble des travaux et actions réalisés au cours du mandat, nous avons le sentiment d'avoir été sur la bonne voie. Il reste des choses à imaginer, créer, améliorer, réaliser... notre commune le mérite et c'est dans cet objectif et cette direction qu'il faudra poursuivre !

L'équipe municipale 2020/2026

Nous attirons votre attention sur le mode de scrutin qui a changé pour les communes comme la nôtre. Effectivement, nous pouvions jusqu'ici, et pour les élections municipales, panacher, rayer des noms, ajouter des noms, voter pour une personne etc... dorénavant tout cela n'est plus possible, le bulletin que la(les) liste(s) vous fournira(ont) ne sera pas modifiable sous peine de nullité :

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Fin du panachage

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer ou de modifier l'ordre de la liste de votre bulletin de vote

Communes de - 1 000 habitants

Le mode de scrutin évolue

Je vote pour une liste paritaire en choisissant un bulletin de vote.

ATTENTION

- Je ne peux plus AJOUTER un ou plusieurs noms
- Je ne peux plus MODIFIER l'ordre des noms sur la liste
- Je ne peux plus RAYER un ou plusieurs noms

SINON MON BULLETIN SERA NUL

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Scrutin paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme)